

Province de Québec
Municipalité de Barraute
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à huis clos à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 4 mai 2020, à 19 h. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux: Messieurs Dave Bourque, Marc Hardy, Alexandre Lupien et Claude Morin et Mesdames Sylvie Goyette et Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de M. Yvan Roy, maire. Le directeur général, M. Alain Therrien et Mme Sylvie Trudel, secrétaire à la direction générale, sont aussi présents à la séance.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2020-0504-066

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé M. Marc Hardy, secondé par M. et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté:

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption procès-verbal d'Avril 2020
- 4) Adoption des comptes Municipalité de Barraute
- 5) Correspondance
- 6) Première période de questions
- 7) Travaux municipaux et administratifs
 - 7.1 Calendrier des travaux
 - 7.2 Suivi
 - 7.2.1 Proposition de vigies
 - 7.2.2 Location salle de quilles
 - 7.2.3 Hockey mineur – activités de financement
 - 7.2.4 COVID19
 - 7.2.5 Comptes à recevoir
 - 7.2.6 Plateforme compostage
 - 7.2.7 Déneigement 2019-2020
 - 7.2.8 États financiers
 - 7.2.9 Brigades culinaires
 - 7.3 Autre information
- 8) Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets
- 9) Émission de billets pour règlement d'emprunt
- 10) Autorisation – Signataire tableau d'amortissement combiné
- 11) Horaire d'été personnel administratif
- 12) Avis de motion – Règlement d'emprunt – Alimentation en eau potable
- 13) Appel d'offre – Alimentation en eau potable
- 14) Vente terrain Guillaume Lefebvre et Jenny-Lee Verville
- 15) Vente terrain Daniel Pelchat et Catherine Dearling
- 16) Camp de jour Été 2020
- 17) Travaux publics - Aménagement nouvelles installations
- 18) Nouveaux employés
- 19) Permis de construction et de lotissement – Secteur Mont-Vidéo
- 20) Informations diverses :
 - a) Serre
- 21) Deuxième période de questions
- 22) Levée de l'assemblée

2020-0504-067

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'AVRIL 2020

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Dave Bourque et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 avril 2020 du Conseil soit et est par la présente adopté.

2020-0504-068

ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

Comptes payés au 30 avril 2020

| | | |
|---|-----------|----|
| 1. Salaire net des employés et élus municipaux | 39 049.58 | \$ |
| 2. Autobus Maheux - Frais de messagerie..... | 54.50 | \$ |
| 3. Les Entreprises Hardy - Essence, entretien camion..... | 25.94 | \$ |
| 4. Plomberie Germain Roy - Entretien réparation Mont-Vidéo | 6 329.75 | \$ |
| 5. ADN Mécanique - Entretien réparation camion..... | 228.40 | \$ |
| 6. Bibliothèque municipale - Abonnements | 555.00 | \$ |
| 7. Buro Plus Gyva - Service technique..... | 109.23 | \$ |
| 8. Centre de rénovation Barraute - Certificat cadeau..... | 50.00 | \$ |
| 9. Dépanneur Béjamy - Divers entretien | 9.19 | \$ |
| 10. Dicom Express - Frais de messagerie..... | 70.23 | \$ |
| 11. Les Entreprises Hardy - Essence, entretien camion..... | 494.92 | \$ |
| 12. H2lab - Analyse d'eau potable et usée | 404.60 | \$ |
| 13. Lamoureux DL & Associés - Interrupteurs de courant | 1 352.74 | \$ |
| 14. Loubac - Roues pour bac..... | 276.63 | \$ |
| 15. Centre du camion Mabo - Entretien camion..... | 296.69 | \$ |
| 16. Municipalité de La Corne - Frais tour de télécommunication | 255.89 | \$ |
| 17. Mécanique Gélinas - Essence camion | 322.27 | \$ |
| 18. Pages jaunes - Communication..... | 55.13 | \$ |
| 19. PG Solutions - Mise à jour accès cité territoire | 178.21 | \$ |
| 20. Propane Nord-Ouest - Propane garage aréna..... | 226.28 | \$ |
| 21. Propane Élite - Propane, réservoir..... | 869.40 | \$ |
| 22. Revenu Québec - Remise du mois de mars | 16 961.88 | \$ |
| 23. Agence du revenu du Canada - Remise du mois de mars..... | 6 120.38 | \$ |
| 24. Bigué & Bigué, avocats - Honoraires professionnels | 98.31 | \$ |
| 25. Télébec - Publicité annuaire | 26.81 | \$ |
| 26. Transport Tommy Guillemette - Entretien camion..... | 1 396.95 | \$ |
| 27. UAP - Achat garage municipal..... | 114.56 | \$ |
| 28. Usinage Lacroix - Entretien camion, filtre d'épuration | 766.42 | \$ |
| 29. Nantel, Richard - Achat camion Dodge Ram 2004 | 6 750.00 | \$ |
| 30. SSQ Groupe financier - Relevé de prime ass. collective | 2 942.80 | \$ |
| 31. Bigué & Bigué, avocats - Honoraires professionnels | 525.79 | \$ |
| 32. Visa Desjardins - Achats divers, entretien équ. Informatique | 1 131.56 | \$ |
| 33. Fidema Groupe Conseils - Serv. professionnels ass. dommage | 811.00 | \$ |
| 34. Gendron, Denis - Frais de déplacement..... | 40.00 | \$ |
| 35. SSQ Groupe financier - Relevé de prime ass. collective | 2 942.80 | \$ |
| 36. Centre de rénovation Barraute - Garage, serre, bâtiment mutliserv. | 2 558.34 | \$ |
| 37. Distribution Sogitex - Aréna, Hôtel de Ville..... | 285.09 | \$ |
| 38. Hydro-Québec - Frais électricité | 910.37 | \$ |
| 39. MRC Vallée-de-l'Or - Recyclage Nord et Sud | 1 489.25 | \$ |
| 40. MRC Abitibi - Quotes-parts | 71 803.00 | \$ |
| 41. Plomberie Germain Roy - Projet serre..... | 2 275.35 | \$ |
| 42. Pneus GBM S.E.N.C. - Entretien camion..... | 31.62 | \$ |
| 43. Pompiers volontaires - Remplissage bonbonnes | 126.00 | \$ |
| 44. Buro Plus Gyva - Service technique..... | 109.23 | \$ |
| 45. Canadien National - Entretien passage à niveau..... | 592.00 | \$ |
| 46. Dicom Express - Frais de messagerie..... | 36.81 | \$ |
| 47. Distribution Sogitex - Bouteille spectro | 5.10 | \$ |
| 48. Harnois Énergie - Carburant diesel..... | 4 160.29 | \$ |
| 49. Les Entreprises Hardy - Essence, entretien camion..... | 162.42 | \$ |
| 50. Francine Larose - Projet serre..... | 380.00 | \$ |
| 51. Gestion Locabail - Support et maintenance | 2 038.53 | \$ |
| 52. Hydro-Québec - Frais électricité | 5 955.91 | \$ |
| 53. Lamoureux DL & Associés - Urgence à l'aréna | 5 087.30 | \$ |
| 54. Lumen - Aréna..... | 471.31 | \$ |
| 55. Pompiers volontaires - Remplissage bonbonnes | 36.00 | \$ |
| 56. Propane Nord-Ouest - Propane bâtiment | 342.26 | \$ |
| 57. Télédistribution Amos - Service internet..... | 258.46 | \$ |
| 58. Transport Tommy Guillemette - Entretien véhicules, niveleuse | 3 026.16 | \$ |
| 59. UAP - Entretien véhicules, niveleuse | 1 744.25 | \$ |
| 60. Les Serres Frank Zyromski inc. - Comité embellissement..... | 1 424.83 | \$ |
| 61. Info Page - Frais de communication..... | 95.37 | \$ |
| 62. UAP - Entretien niveleuse | 534.27 | \$ |
| 63. PG Solutions - Fourniture de bureau | 560.62 | \$ |
| 64. Atelier KGM - Entretien camion | 1 189.99 | \$ |
| 65. Tremblay, Laurence - Frais dentaires | 250.00 | \$ |

| | |
|---|----------------------|
| 66. Bell mobilité - Frais de cellulaires..... | 782.42 \$ |
| 67. Télédistribution Amos - Location système téléphonique | 247.01 \$ |
| TOTAL..... | 200 813.40 \$ |

Monsieur Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, informe les conseillers que les déductions à la source de la municipalité sont payées et à jour auprès des deux paliers gouvernementaux.

Correspondance

SAAQ – Report du paiement de l'immatriculation

Le gouvernement du Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec annoncent le report de la date d'échéance pour le paiement des frais liés au renouvellement des véhicules commerciaux prévu le 31 mars 2020 au 1^{er} septembre 2020. Les entreprises ciblées sont les propriétaires de véhicules dont l'échéance est due le 31 mars ou le 30 avril. Pour bénéficier du report de paiement, une demande doit être effectuée à la Société.

MTQ – Aide financière

Une aide financière de 6 240 \$ a été accordée à la Municipalité en remboursement des travaux d'entretien de la signalisation aux passages à niveau pour l'année 2019.

CISSSAT – Remerciement pour le don

Au nom des services en périnatalité et en petite enfance du CLSC de la MRC Abitibi, M. Kaven Bernier remercie la municipalité de Barraute pour son aide financière accordée dans le cadre de la campagne de financement OLO.

Réseau Biblio – AGA

L'assemblée générale annuelle du Réseau Biblio de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-de-Québec prévue le 23 mai a été reportée à la fin mai 2021 en raison de la COVID-19.

Sûreté du Québec – Pandémie COVID-19

Les organisations policières ont reçu le mandat d'intervenir de manière proactive en resserrant les contrôles afin de diminuer les rassemblements intérieurs ou extérieurs afin de freiner la propagation de la COVID-19. La SQ sollicite l'aide des élus municipaux afin de diriger les citoyens vers les bonnes ressources pour toutes questions relatives à la COVID-19 afin de réduire les appels non urgents. Ceux-ci demandent à partager sur les différents réseaux sociaux les publications de la Sûreté du Québec afin de rejoindre le plus grand nombre de personnes.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été transmise durant la période réservée à cet effet.

TRAVAUX MUNICIPAUX ET ADMINISTRATIFS

CALENDRIER DES TRAVAUX

Le calendrier des travaux a été déposé par le directeur des travaux publics. Quelques précisions sont demandées, elles seront transmises à celui-ci pour présentation lors de la prochaine assemblée. Le directeur des travaux publics sera invité à la prochaine assemblée pour la présentation.

SUIVI

PROPOSITION DE VIGIES

COMITÉ DE VIGILANCE – TRAVAUX PUBLICS

Attendu que les membres du conseil manifestent le besoin de mettre en place un nouveau comité qui pourra émettre des avis et recommandations lors des assemblées du conseil concernant le suivi des travaux publics;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu la mise en place d'un nouveau comité de vigilance des travaux publics. Ledit comité aura pour mandat d'émettre des recommandations lors des assemblées aux membres du conseil municipal. Le comité sera formé du maire, M. Yvan Roy et deux conseillers, M. Dave Bourque et M. Alexandre Lupien.

2020-0504-070

COMITÉ DE VIGILANCE – ADMINISTRATION ET FINANCE

Attendu que les membres du conseil manifestent le besoin de mettre en place un nouveau comité qui pourra émettre des avis et recommandations lors des assemblées du conseil concernant le suivi administratif et les finances;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu la mise en place d'un nouveau comité de vigilance administration et finance. Ledit comité aura pour mandat d'émettre des recommandations lors des assemblées aux membres du conseil municipal. Le comité sera formé du maire, M. Yvan Roy et deux conseillers, M. Marc Hardy et Mme Manon Plante.

2020-0504-071-1

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES

Attendu que les membres du conseil manifestent l'intérêt de modifier la tenue du caucus et des assemblées municipales ;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Dave Bourque et unanimement résolu que la tenue du caucus se tiendra le jeudi précédant l'assemblée régulière de 19 h à 20 h et que les assemblées régulières se tiendront selon le même horaire déjà établi, mais à compter de 19 h au lieu de 19 h 30.

LOCATION SALLE DE QUILLES

La salle de quilles a dû être fermée à cause de la pandémie, un crédit de deux mois pour la location leur sera offert.

HOCKEY MINEUR – ACTIVITES DE FINANCEMENT

La situation actuelle de la pandémie, le hockey mineur n'a pu tenir plusieurs activités de financement. Présentement, un manque à gagner de 24 000 \$ est constaté pour la tenue de la saison 2020-2021.

COVID19

Un suivi des mesures prises par la Municipalité est transmis. La brigadière recommencera lundi le 11 mai, l'écocentre est ouvert partiellement, soit le samedi seulement et le plexiglass a été installé dans les camionnettes au service des travaux publics.

COMPTES A RECEVOIR

Une hausse de 15.11 % est constatée concernant les comptes à recevoir.

PLATEFORME COMPOSTAGE

Les démarches pour demande l'aide financière ACDC seront effectuées auprès de RecycQuébec.

DENEIGEMENT 2019-2020

M. Therrien dépose une mise à jour des coûts en déneigement pour l'hiver 2019-2020 avec les comparatifs depuis 2016-2017.

ÉTATS FINANCIERS

Les comptables seront présents les 7 et 8 mai pour la préparation des états financiers 2019. La présentation par M. Daniel Tétreault sera effectuée en juin 2020.

BRIGADES CULINAIRES

Les Brigades culinaires ont reçu des aides financières de différents organismes, dont une aide pour procéder à l'achat d'un réfrigérateur. Les membres du conseil offre tout de même l'aide financière déjà accordée, ils pourront l'utiliser entre autres à se procurer du matériel de cuisine dans le cadre de leurs activités.

AUTRE INFORMATION

Une rencontre du Comité opérationnel serre et jardin s'est déroulée par conférence « zoom ». Une aide financière de 27 500 \$ a été attribuée par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue dans le cadre du programme de soutien financier pour des initiatives visant à améliorer l'accès physique et économique à une saine alimentation.

2020-0504-071

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 569 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 12 MAI 2020

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Barraute souhaite emprunter par billets pour un montant total de 569 000 \$ qui sera réalisé le 12 mai 2020, réparti comme suit :

| Règlements d'emprunts # | Pour un montant de \$ |
|-------------------------|-----------------------|
| 131 | 169 000 \$ |
| 160 | 400 000 \$ |

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 131 et 160, la Municipalité de Barraute souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien et résolu unanimement :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 12 mai 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 12 mai et le 12 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

| | | |
|--------------|-------------------|--------------------------|
| 2021. | 25 300 \$ | |
| 2022. | 25 900 \$ | |
| 2023. | 26 600 \$ | |
| 2024. | 27 200 \$ | |
| 2025. | 27 800 \$ | (à payer en 2025) |
| 2025. | 436 200 \$ | (à renouveler) |

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 131 et 160 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 12 mai 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

2020-0504-072

ÉMISSION DE BILLETS POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT

| | | | |
|---------------------|------------|-------------------------|-----------------|
| Date d'ouverture : | 4 mai 2020 | Nombre de soumissions : | 3 |
| Heure d'ouverture : | 10 h | Échéance moyenne : | 4 ans et 7 mois |

| | | | |
|--------------------|----------------------------------|-------------------|-------------|
| Lieu d'ouverture : | Ministère des Finances du Québec | Date d'émission : | 12 mai 2020 |
| Montant : | 569 000 \$ | | |

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 12 mai 2020, au montant de 569 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

| | | |
|------------|-----------|------|
| 25 300 \$ | 1,25000 % | 2021 |
| 25 900 \$ | 1,40000 % | 2022 |
| 26 600 \$ | 1,50000 % | 2023 |
| 27 200 \$ | 1,60000 % | 2024 |
| 464 000 \$ | 1,70000 % | 2025 |

Prix : 98,02300

Coût réel : 2,13875 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

| | | |
|------------|-----------|------|
| 25 300 \$ | 2,22000 % | 2021 |
| 25 900 \$ | 2,22000 % | 2022 |
| 26 600 \$ | 2,22000 % | 2023 |
| 27 200 \$ | 2,22000 % | 2024 |
| 464 000 \$ | 2,22000 % | 2025 |

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,22000 %

3 - CAISSE DESJARDINS DE L'EST DE L'ABITIBI

| | | |
|------------|-----------|------|
| 25 300 \$ | 2,51000 % | 2021 |
| 25 900 \$ | 2,51000 % | 2022 |
| 26 600 \$ | 2,51000 % | 2023 |
| 27 200 \$ | 2,51000 % | 2024 |
| 464 000 \$ | 2,51000 % | 2025 |

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,51000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par M. Dave Bourque, appuyé par M. Claude Morin et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Barraute accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 12 mai 2020 au montant de 569 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 131 et 160. Ces billets sont émis au prix de 98,02300 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

2020-0504-073

AUTORISATION / SIGNATAIRE TABLEAU D'AMORTISSEMENT COMBINÉ

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que le maire M. Yvan Roy et le directeur général | secrétaire-trésorier, M. Alain

Therrien soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Barraute, le tableau combiné et documents pour l'émission d'une somme de 569 000 \$.

2020-0504-074

HORAIRE D'ÉTÉ PERSONNEL ADMINISTRATIF

Attendu que les employés des services administratifs ont transmis une demande d'horaire flexible pour l'été 2020 et une modification à l'horaire du bureau municipal ;

Attendu que la Politique des ressources humaines offre la possibilité d'un horaire flexible ;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que le Conseil municipal autorise le personnel de soutien administratif de l'Hôtel de Ville, soit l'adjointe administrative, la secrétaire à la direction générale et l'étudiante à la réception à modifier leur horaire de travail et de modifier les heures d'ouverture du bureau municipal pour la période estivale, à compter du 5 mai au 31 octobre 2020 :

- Les heures d'ouverture du bureau municipal seront modifiées : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h du lundi au vendredi, au lieu de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ;
- Les employés affectés à ce service pourront fonctionner selon un horaire flexible et leur semaine de travail se terminera donc le vendredi midi, selon un horaire rotatif entre le personnel. L'horaire sera établi et autorisé par le directeur général selon les mêmes modalités que l'horaire de vacances ;
- Cette mesure contribuera à l'amélioration des conditions de travail du personnel municipal et permettra aux employés de prendre diverses dispositions pour vaquer à leurs obligations personnelles (visite de médecins et autres professionnels, etc.) sans avoir à prendre une demi-journée de congé.
- Il est entendu que l'horaire d'été s'échelonne du 5 mai au 31 octobre 2020 et que la direction se garde le pouvoir d'annuler cette mesure selon les modalités inscrites à Politique des ressources humaines.

2020-0504-075

MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT – ALIMENTATION EAU POTABLE

Avis de motion est donné par le conseiller M. Claude Morin, que lors d'une prochaine assemblée, il sera présenté un projet de règlement d'emprunt relatif au projet d'alimentation en eau potable (secteur Route 397 Nord, ancien réseau Barrette).

2020-0504-076

APPEL D'OFFRES – ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Attendu que les Membres du Conseil prennent connaissance de l'étude de faisabilité portant sur l'alimentation en eau potable du secteur de la Route 397 Nord (secteur Barrette) réalisée et mise à jour par l'entreprise SNC-Lavalin Stavibel en date du 23 avril 2020;

Attendu que des recommandations sont émises par la firme SNC Lavalin Stavibel et quatre options y sont présentées;

En conséquence, il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute mandate et autorise M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier à procéder à un appel d'offres en ingénierie pour la fabrication de plans et devis, selon l'option C décrite à l'étude de faisabilité de l'entreprise SNC-Lavalin, étude de faisabilité # 669238-0000-41ER-0001_0, pour la construction d'un réseau avec protection incendie pour le secteur de la Route 397 Nord (secteur Barrette).

2020-0504-077

VENTE TERRAIN GUILLAUME LEFEBVRE ET JENNY-LEE VERVILLE

Attendu que M. Guillaume Lefebvre et Mme Jenny-Lee Verville ont l'intention de procéder à l'acquisition d'un emplacement d'une partie du lot 5 851 589, de la Municipalité de Barraute, d'une dimension de 100 pieds par 22,5 pieds, pour une dimension totale de 2 250 pi²;

En conséquence, il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu :

1. Que la Municipalité de Barraute, vende à M. Guillaume Lefebvre et Mme Jenny-Lee Verville, une partie du lot 5 851 589 d'une dimension de 2 250 pi², pour le prix de 2 695,90 \$ que l'acquéreur s'engage à payer au vendeur, lors de la signature de l'acte de vente;
2. Que cette vente soit faite libre de toute priorité ou hypothèque et avec les garanties légales;
3. Que les acquéreurs prennent possession dudit immeuble à compte de la date de la vente notariée;
4. Que les frais du contrat notarié soient à la charge de l'acquéreur, de même que toutes TPS et TVQ exigibles;
5. Que les frais relatifs à l'arpentage et autres frais soient à la charge de l'acquéreur;

Que M. Yvan Roy, maire et M. Alain Therrien, directeur général, soient et sont par la présente autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité de Barraute, à recevoir le prix de vente et à en donner quittance, à y faire toutes les déclarations qu'ils jugeront utiles, à y stipuler toutes clauses additionnelles qu'ils jugeront nécessaires et d'une façon générale à faire tout le nécessaire.

2020-0504-078

VENTE TERRAIN DANIEL PELCHAT ET CATHERINE DEARLING

Attendu que M. Daniel Pelchat et Mme Catherine Dearling ont l'intention de procéder à l'acquisition d'un emplacement d'une partie du lot 5 851 589, de la Municipalité de Barraute, d'une dimension de 100 pieds par 47,5 pieds, pour une dimension totale de 4 750 pi²;

En conséquence, il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu :

1. Que la Municipalité de Barraute, vende à M. Daniel Pelchat et Mme Catherine Dearling, une partie du lot 5 851 589 d'une dimension de 4 750 pi², pour le prix de 8 387, 10 \$ que l'acquéreur s'engage à payer au vendeur, lors de la signature de l'acte de vente;
2. Que cette vente soit faite libre de toute priorité ou hypothèque et avec les garanties légales;
3. Que les acquéreurs prennent possession dudit immeuble à compte de la date de la vente notariée;
4. Que les frais du contrat notarié soient à la charge de l'acquéreur, de même que toutes TPS et TVQ exigibles;
5. Que les frais relatifs à l'arpentage et autres frais soient à la charge de l'acquéreur;

Que M. Yvan Roy, maire et M. Alain Therrien, directeur général, soient et sont par la présente autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité de Barraute, à recevoir le prix de vente et à en donner quittance, à y faire toutes les déclarations qu'ils jugeront utiles, à y stipuler toutes clauses additionnelles qu'ils jugeront nécessaires et d'une façon générale à faire tout le nécessaire.

2020-0504-079

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2020

Attendu la présente situation de la pandémie COVID-19;

Attendu que des mesures strictes de distanciation sociale seront à respecter;

Attendu que la planification et le respect des mesures d'hygiène seront difficiles à appliquer;

Attendu que dans ce contexte la Municipalité de Barraute ne pourra offrir des activités diversifiées aux enfants inscrits au camp de jour;

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu de procéder à l'annulation des activités du camp de jour de la Municipalité de Barraute pour l'été 2020.

TRAVAUX PUBLICS – AMÉNAGEMENT NOUVELLES INSTALLATIONS

Un bilan des besoins et analyse de coûts seront effectués pour l'aménagement des nouvelles installations du service des travaux publics.

2020-0504-080

NOUVEL EMPLOYÉ

Attendu que la Municipalité de Barraute a procédé à un affichage afin d'élaborer une banque de candidatures potentielles pour des emplois au sein de l'équipe municipale;

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de la candidature de M. Sébastien Chayer;

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute procède à l'embauche de M. Sébastien Chayer à titre de journalier, classe 1 selon les conditions et avantages inscrits à la politique des ressources humaines.

2020-0504-081

NOUVEL EMPLOYÉ

Attendu que la Municipalité de Barraute a procédé à un affichage afin d'élaborer une banque de candidatures potentielles pour des emplois au sein de l'équipe municipale;

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de la candidature de M. Érik Grenier;

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute procède à l'embauche de M. Érik Grenier à titre de journalier, classe 1 selon les conditions et avantages inscrits à la politique des ressources humaines.

2020-0504-082

PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE LOTISSEMENT – SECTEUR MONT-VIDÉO

Attendu que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande de permis de construction et de lotissement pour un nouveau développement dans le secteur du Mont-Vidéo;

Attendu que le promoteur demande l'autorisation pour se raccorder aux infrastructures en eau potable sous la responsabilité de la municipalité;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu de :

- Mandater M. Mario Lefebvre, inspecteur à poursuivre les démarches pour la production de permis de construction et de lotissement demandé selon les normes en vigueur ;
- Le raccord aux infrastructures en eau potable est autorisé, mais sous la responsabilité du promoteur ainsi que l'évaluation de la conformité.

INFORMATIONS DIVERSES

2020-0504-083

SERRE

Attendu qu'une aide financière a été accordée dans le cadre par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue dans le cadre du programme de soutien financier pour des initiatives visant à améliorer l'accès physique et économique à une saine alimentation;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien d'autoriser et mandater M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier à procéder aux achats prévus à l'aide financière pour le déploiement du projet serre d'un montant de 27 500 \$.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée durant la période réservée à cet effet.

2020-0504-084

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 22 h 15.

M. Yvan Roy
Maire

M. Alain Therrien
Dir. général – Sec. Trésorier